

2025

Programme de formation « GESTION CONTRACTUELLE DES MARCHES DE TRAVAUX PUBLICS et PRIVÉS »

QUELQUES INFORMATIONS CHIFFRÉES

Cette formation a déjà été suivie par **nombre** bénéficiaires.

L'évaluation de leur **satisfaction** se monte à **nombre** %.

(taux de retour de l'enquête : **nombre** %)

Le **taux de réussite** (objectifs atteints) est de **nombre** %.

Le **taux de participation** est de **nombre** %.

GESTION CONTRACTUELLE DES MARCHES DE TRAVAUX PUBLICS et PRIVES

Le monde de la construction est complexe. Face aux risques juridiques et technique et dans l'objectif de répondre à un niveau de qualité élevé pour satisfaire toutes les parties prenantes, FH CONSULTING propose des formations professionnelles pour monter en compétences sur le sujet des marchés de bâtiment, travaux publics et Génie Civil dans les secteurs privés et publics toutes les personnes titulaires d'un poste dans l'encadrement intermédiaire jusqu'aux directions de l'ensemble des constructeurs.

Les formations de FH CONSULTING sont également enseignées dans différentes universités (INSA, CESI, IUT et BUILDERS en Normandie)

OBJECTIFS (PROFESSIONNELS)

A l'issue de l'action, les bénéficiaires seront capables :

- ✓ 1. D'identifier et de répondre aux différents documents contractuels notifiés pour sécuriser juridiquement sa société.
- ✓ 2. De traiter les documents financiers de l'opération afin de maîtriser et d'atteindre les objectifs financiers envisagés jusqu'à la notification du Décompte Général et Définitif.
- ✓ 3. D'analyser les enjeux des marchés de travaux afin de maîtriser les risques financiers

Ces 3 objectifs principaux induisent une multitude de thématiques, elles sont regroupées en chapitres à la suite pour en faciliter le choix (voir section « contenu »)

CATEGORIE ET BUT

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée.

PUBLIC

Cette formation s'adresse généralement aux personnels d'encadrements intermédiaire et aux Directions de tous les acteurs de la construction dans les activités de bâtiment, Génie civil et Travaux publics.

Elle concerne particulièrement :

Chargé(e) d'affaire / Chargé d'opérations / Conducteur de travaux / Project manager / Gestionnaire / DAF / Direction.

Ce public fait partie de l'encadrement intermédiaire et de la Direction des acteurs.

En cas de situation de handicap, vous pouvez contacter Monsieur Franck HIBON

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

Parce que chaque parcours est unique, nous prenons le temps d'échanger avec toute personne en situation de handicap afin d'adapter la formation à ses besoins. Notre priorité : permettre à chacun d'apprendre dans les meilleures conditions.

PRE-REQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour accéder à cette formation

DUREE

Cette formation se déroulera en 2 fois 2 heures de visioconférence mensuelle sur un délai sur 6 mois soit 24 heures

Le calendrier est précisé dans la convention.

TARIF

Les tarifs de la formation sont précisés dans la convention.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Les délais d'accès à l'action sont de 1 mois après le versement de l'acompte et signature de la convention.

L'inscription est réputée acquise lorsque La RRH confirme par courriel la liste des participants.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Rendez-vous de cadrage (Direction / donneur d'ordre de la formation)
 - Diagnostic des besoins et définition des objectifs (opérationnels et évaluables)
 - Présentation du fonctionnement et des outils de la méthode FH Consulting
 - Définition du planning et des participants
- Test de positionnement général individuel (Kahoot)
- Séquences de formation :
 - Etude d'une problématique en amont
 - Réalisation de la séquence de 2h00
 - Partage de cas pratique rencontrés
 - Explication théorique
 - Travaux synchrones

- Mise en pratique du plan d'action par les stagiaires entre chaque session
- Méthode Participative (discussion collective autour d'un cas pratique) et Interrogative
- Plan d'action mis en œuvre à l'issue de chaque séquence

Outils et Supports pédagogiques :

- Un **mémo pédagogique** accessible en ligne via un lien sécurisé qui retranscrira, au fil des visioconférences (à l'aide de l'intelligence artificielle), les thématiques abordées, les problématiques rencontrées et les décisions envisagées.
- Un **compte rendu synthétique** d'une page sera également rédigé par le formateur et transmis aux stagiaires ainsi qu'à la Direction. Il permettra de rapidement identifier les thématiques de la session et les plans d'action proposés.

Éléments matériels de la formation

- **Supports techniques** : Nos séquences de formation se déroulent en visioconférence pas de matériel pédagogique mis à disposition.
- **Documentation** : Certaines normes pourraient être nécessaires. Le formateur conseillera le client de l'achat de la norme le cas échéant.

Compétences des formateurs

La formation est assurée par Monsieur Franck HIBON, enseignant vacataire en université depuis 10 ans, Ingénieur Bâtiment en formation de base, Expert Construction & Médiateur agréé par les tribunaux depuis 15 ans.

CONTENU

L'ordre des thématiques sera organisé suivant les contraintes et besoins prégnants du client.

1. **Ordre de Service** (Contrat – Réserves)
2. **Avenant** (Avantage – Inconvénient)
3. **Décomptes finaux** (PDF/PDG - DG/DGD)
4. **Mise en demeure** (Risque – Actions)
5. **OPR & Réception des travaux** (Contrat – Actions)
6. **Révision / Actualisation** (Contrat- Calculs)
7. **Mémoire technique & Réponse AO** (Risques – Actions)
8. **Gestion du différend ou litige** (CR de chantier – DRC)
9. **Défaut de règlement & Intérêt Moratoire** (Contrat – Calculs)

10. **ATEX, Avis de Chantier** (Contrat – Actions)
11. **Gestion du délai contractuel** (Os de notification - Dépassement délai)
12. **Revue de contrat et analyse des risques** (Pièces contractuelles - Actions / Gestion des risques)
13. **Gestion des Sinistres** (DO/RC/RCD - TRC)
14. **Expertise construction** (Amiable – Judiciaire)
15. **Maîtrise des acteurs** (présentiel uniquement) - Définition de 100 acteurs - Outil pédagogique/cartes - Liens contractuels et fonctionnel

Glossaire des acronymes utilisés dans ce chapitre :

OS: Ordre de Service

OPR: Opérations Préalables à la Réception

AO : Appel d'Offres

PDF : Projet de Décompte Final

PDG : Projet de Décompte Général

DG : Décompte Général

DGD : Décompte Général et Définitif

DRC: Demande de Règlement Complémentaire

CR: Compte-rendu

DO: Assurance Dommage Ouvrage

RC; Assurance Responsable Civil

RCD: Assurance Responsabilité Civil Décennale

TRC: Assurance Tous Risques Chantier

AO: Appel d'offre

ATEX: Avis Technique Expérimentation

SUIVI ET EVALUATION

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

feuilles de présence dématérialisées émargées par les stagiaires et le formateur

- Émargement numérique via DocuSign / Oodrive à chaque session

évaluation des acquis en fin de session avec le KAHOOT de sortie

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- ✓ Le Kahoot d'entrée via un questionnaire en ligne et individuel d'environ 50 questions, permettant d'établir une cartographie précise des compétences des stagiaires et de valider les thèmes cités précédemment dans les objectifs.
- ✓ Le Kahoot de sortie via un questionnaire spécifique pour chaque thème abordé. Un système de point permettra de valider les compétences acquises ou non par chaque stagiaire.